

• QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'une des techniques chirurgicales utilisée pour la cure d'une arthrose du poignet (carpe). Celle-ci entraîne une douleur à la mobilisation du poignet avec souvent des craquements douloureux, entraînant une gêne fonctionnelle importante.

L'opération consiste à couper les petites branches nerveuses à destination de l'articulation du poignet. On améliore et parfois supprime les douleurs sans toucher à l'articulation. Ainsi, on garde la même force et la même mobilité. L'inconvénient est la poursuite de l'évolution de l'arthrose.

En accord avec votre chirurgien et selon la balance bénéfice/risque, il vous a été proposé une intervention de dénervation du carpe. Le chirurgien vous a expliqué les autres alternatives. Il va de soi que votre chirurgien pourra le cas échéant, en fonction des découvertes per-opératoires ou d'une difficulté rencontrée, procéder à une autre technique jugée par lui plus profitable à votre cas spécifique.

- **AVANT LE TRAITEMENT** - Un bilan d'imagerie peut être demandé par votre chirurgien avec toujours une radiographie et parfois d'autres examens tels que le scanner, l'IRM, l'arthroscanner, l'arthroscopie du poignet, mais le diagnostic en demeure clinique.

- **QUEL TRAITEMENT ?** - L'intervention chirurgicale est le plus souvent réalisée sous anesthésie locorégionale. Le chirurgien réalise des incisions réparties à la face dorsale et palmaire du poignet permettant de couper les petites branches nerveuses, à destination de l'articulation du poignet, tout en préservant les nerfs de la sensibilité et les nerfs de la mobilité.

- **APRÈS L'INTERVENTION** - L'opération est ambulatoire ou peut justifier une hospitalisation. La mobilisation des doigts et du poignet est rapide. La surveillance ultérieure des pansements, la couverture anti-douleurs ainsi que les rendez-vous de contrôle vous seront indiqués au cas par cas par votre chirurgien. Le port d'une orthèse en post opératoire peut être prescrit par votre chirurgien. Une rééducation est parfois nécessaire.

• COMPLICATIONS

Les plus fréquentes :

- Un *risque d'hématome* qui se résorbe en règle générale tout seul. Il peut exceptionnellement nécessiter une ponction évacuatrice ou un drainage chirurgical.

- *L'algodystrophie* est un phénomène douloureux et inflammatoire encore mal compris. Elle est traitée médicalement et peut durer plusieurs mois (voire parfois des années), entraînant une prise en charge spécifique avec rééducation adaptée, bilans complémentaires et parfois prise en charge spécifique de la douleur. Elle est imprévisible dans sa survenue comme dans son évolution et ses séquelles potentielles.

Plus rarement :

- L'infection profonde est exceptionnelle. Elle peut nécessiter une nouvelle chirurgie et un traitement prolongé par antibiotiques. Il vous est fortement déconseillé de fumer pendant la période de cicatrisation, le tabagisme augmentant de manière significative le taux d'infection.

- Une atteinte nerveuse d'un des nerfs de la partie dorsale de la paume et du pouce (pris dans un tissu fibreux cicatriciel ou exceptionnellement section de celui-ci) est rare. Par contre, une sensation moindre sur cette partie peut survenir pendant une période transitoire.

- La cicatrice peut rester gonflée et sensible pendant plusieurs semaines.

- Une raideur temporaire est le plus souvent observée et peut justifier une rééducation complémentaire, immédiate ou secondaire.

La liste n'est pas exhaustive et une complication particulièrement exceptionnelle peut survenir, liée à l'état local ou à une variabilité technique. Toutes les complications ne peuvent être précisées, ce que vous avez compris et accepté.

- **LES RÉSULTATS À ESPÉRER** - La dénervation des os du carpe est un geste chirurgical bien codifié. Il est très efficace sur les douleurs, et permet le plus souvent en quelques semaines la récupération de la mobilité et de la fonction antérieure du poignet. L'amélioration de la douleur est importante.

- **EN RÉSUMÉ** - La dénervation des os du carpe est une intervention justifiée devant un tableau douloureux résistant au traitement médical. Le geste chirurgical en est bien codifié, les résultats en sont le plus souvent bons, les complications rares.

Date de remise de document au patient(e) :

CONSENTEMENT ECLAIRE MUTUEL

Au cours de la consultation du/...../..... le Dr m'a proposé une intervention chirurgicale prévue le/...../.....

J'ai reçu du médecin des informations claires et précises concernant l'évolution spontanée des troubles ou de la maladie dont je souffre, au cas où je ne me ferai pas opérer.

Il m'a exposé les bénéfices attendus de cette intervention, les risques auxquels je m'expose en me faisant opérer, et les éventuelles autres solutions thérapeutiques.

J'ai été informé que toute intervention chirurgicale comporte un taux de complications et de risques, y compris vitaux, tenant non seulement à la pathologie dont je suis affecté(e), mais également à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles.

J'ai également été prévenu(e) qu'au cours de l'intervention, la praticien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un évènement imprévu nécessitant des gestes complémentaires ou différentes de ceux prévus initialement.

Toute ces informations m'ont été données oralement.

Je m'engage expressément à me rendre à vos consultations et à me soumettre à tous les soins et recommandations que vous me prescrirez en pré et post-opératoire.

Je reconnais que la nature de l'intervention ainsi que ses avantages et risques m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il m'a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées. J'autorise et sollicite dans ces conditions, le praticien à effectuer tout acte qu'il estimerait nécessaire.

Fait à **St Herblain**, le.....

Nom :

Prénom :

Signature à faire précéder de la mention manuscrite "lu et approuvé" :